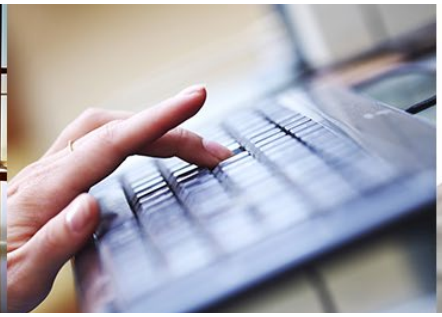
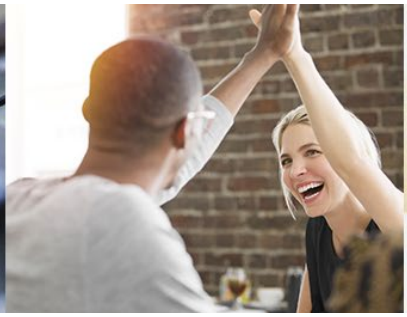
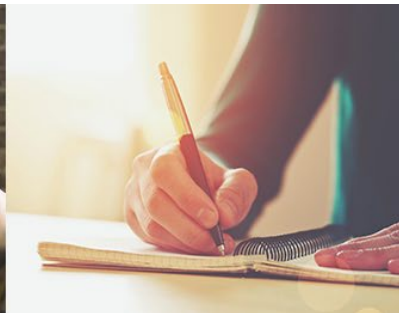

LA LOI DE FINANCE
MAÎTRISER L'ÉVOLUTION FISCALE ET METTRE EN PLACE LES STRATÉGIES PATRIMONIALES ADAPTÉES

1 Le contexte
Le contexte

La fiscalité du particulier est une matière en perpétuelle évolution. Chaque loi de finance amène son lot de modifications.

Il convient dès lors d'avoir une vision complète et actualisée des dispositions juridiques et fiscales de manière à optimiser et sécuriser le process déclaratif.

2 Objectif de la formation
Objectif de la formation

À l'issue de cette formation, le participant sera capable :

- De maîtriser les évolutions fiscales pour le particulier
- D'intégrer ces évolutions dans l'univers de la gestion du patrimoine
- De donner une dimension commerciale aux évolutions législatives
- D'accompagner son client dans l'optimisation de son patrimoine

3 Personnes concernées
Personnes concernées

Conseils en gestion de patrimoine, experts-comptables, notaires, chargés de clientèle, TNS, particuliers

4 Prérequis
Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Durée

1 jour / 7 heures

Prix

À partir de 1 600 € HT ou formation Inter Entreprise à partir de 300 € HT / personne

PROGRAMME DE FORMATION

1. Le fonctionnement de la fiscalité actuelle
   a. Les fiscalités immobilières
   b. Les fiscalités sur les placements
   c. Les fiscalités sur la transmission et la succession

2. Rappel du processus de création et vote d'une loi de finance

3. La loi de finance
   a. Les objectifs de la loi de finance
   b. L'intégration des lois de finances rectificatives

4. Les modifications
   a. Les évolutions sur les fiscalités immobilières et financières
   b. Le prélèvement à la source
   c. Le comparatif : avant et après

5. Utilisation commerciale
   a. Comment intégrer les évolutions négatives
   b. Les arguments commerciaux à utiliser

Méthodes pédagogiques
Méthodes pédagogiques

- Un tour de table des attentes des participants permet d'identifier les besoins et les particularités de chaque participant
- Afin d'être la plus opérationnelle possible, la formation alterne apports théoriques et applications pratiques
- Mises en situation
- Validation des acquis par questionnaires et par mise en situation

Suivi et évaluation des résultats
Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction « à chaud »
- Quizz de validation des acquis
- Attestation de présence
- L'animateur contrôle tout au long de la formation le niveau des stagiaires au moyen de mises en situation et de questionnaires